



« CACES® CATEGORIE B - PEMP du Groupe B, du Type 1 et 3 »

OBJECTIF : Etre capable de conduire des plates-formes élévatrices mobiles de personne (P.E.M.P.) en toute sécurité.

PUBLIC : Toute personne amenée à conduire et utiliser des PEMP (élévation multidirectionnelle).

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

- Vidéoprojecteur, tableau blanc, films, engins, espace limité, plan vertical ...

- Mise en situation, cas pratiques, exposés...

Formateur : Testeur CACES® confirmé

PRÉ-REQUIS : Compréhension de la langue française

CONTENU DE LA FORMATION :

THÉORIE :

- Rôle et responsabilités, notice d'instructions du constructeur
- Instances et organismes de prévention
- Éléments constitutifs des PEMP
- Les différents poste de commande des PEMP
- Caractéristiques et spécificités des différentes PEMP
- Conditions de stabilité et vérifications
- Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer
- Principaux risques (renversement, chute de hauteur...)
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives
- Vérifications d'usage des PEMP
- Conduite à tenir en cas d'incident ou défaillance de la PEMP
- Port des EPI en fonction des risques spécifiques aux PEMP
- Les pictogrammes sur la PEMP et les panneaux de circulation

PRATIQUE

Essai et réglage du harnais-Se sécuriser dans une nacelle pour éviter le risque d'éjection de la plateforme de travail

Type 1 :

- Le contrôle de l'adéquation de la PEMP à l'opération à réaliser
- La prise et fin de poste
- Les manœuvres de la PEMP dans l'environnement
- Positionnement et stabilisation de la PEMP par rapport à la tâche à effectuer
- Le balisage de la zone de travail
- Les gestes de commandement
- Les opérations de secours

Type 3 :

- Le contrôle de l'adéquation de la PEMP à l'opération à réaliser
- La prise de poste et fin de poste
- La circulation de la PEMP
- Les manœuvres de la PEMP dans l'environnement
- Positionnement de la PEMP par rapport à la tâche à effectuer
- Les gestes de commandement
- Les opérations de secours

MODALITÉS ET VALIDATION :

Une évaluation individuelle de l'acquisition des connaissances est assurée au moyen d'un test théorique et d'un test pratique conformément au référentiel CNAMTS R486.

Délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®), suivant les résultats obtenus par le (ou les) candidat(s).

DOCUMENTS REMIS AU STAGIAIRES :

Un livret de stage – Une attestation de fin de formation

DURÉE : 3 jours – 21 heures (2 jours de formation – 1 jour TEST CACES®)

Cette formation est éligible au CPF.